



Trophées
de l'eau
2005



Agence de l'eau Rhin-Meuse
> 25 novembre 2005
Arsenal - METZ

Trophée

Protection et restauration des milieux aquatiques à l'initiative des associations

Les nominés sont

» **COMITÉ DE GESTION PISCICOLE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG - HOLTZHEIM - BAS-RHIN**

Le comité a initié entre 1998 et 2003 un programme global de restauration de la Bruche sur toute la partie moyenne de la rivière soit près de 20 kilomètres. Cette action pionnière sur ce secteur était rendue nécessaire car le cours d'eau était laissé à l'abandon depuis des décennies. La Bruche est en effet un des cours d'eau les plus sauvages et biologiquement les plus intéressants du Bas-Rhin puisqu'il s'agit notamment d'une des rivières prioritaires pour le retour du saumon. Ce programme développé par le comité de gestion piscicole a consisté principalement à la restauration de la végétation, à la remise en communication de 5 bras morts, à la replantation des berges, à l'achat des berges et des zones les plus exceptionnelles, et à l'implantation de bandes enherbées sur certains affluents recalibrés. Ces premières réalisations ont eu un effet dynamisant puisque les collectivités souhaitent poursuivre cette action et engager la création de passes à poissons sur les barrages infranchissables mais également engager un programme général et global sur le cours d'eau.

» **ENTENTE HALIEUTIQUE DE LA MOYENNE MOSELLE - NOMENY - VOSGES**

L'entente halieutique fédère l'action de cinq associations agréées vosgiennes pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Une étude a permis de recenser le long de la Moselle, entre Epinal et Chamagne, 26 annexes hydrauliques qui par manque d'entretien tendaient à s'encombrer et auraient à terme disparu. Ces milieux jouent un rôle biologique considérable pour la Moselle notamment dans des secteurs où elle peut avoir perdu une partie de sa diversité biologique. Le travail de réhabilitation a consisté à modeler les berges en pente douce, à ouvrir le milieu pour augmenter la luminosité, à planter une végétation adaptée et à n'intervenir sur la végétation existante qu'en cas de besoin. Ce projet fédérateur et novateur pour le monde de la pêche a permis d'améliorer la biodiversité (piscicole, faune, flore) du secteur et la fonctionnalité globale de la Moselle. L'association envisage de poursuivre son travail sur 20 autres bras.

» **FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU HAUT-RHIN**

La fédération regroupe 55 associations. Elle a pour principales missions la protection du milieu aquatique, la mise en valeur du domaine piscicole départemental... La fédération a pris en charge en 2003-2004 la création d'un bras secondaire au canal de Colmar. Un chenal parallèle au canal de 180 mètres de long et de 4 à 6 mètres de large a été creusé avec des berges en pentes douces et végétalisées par des plantes semi-aquatiques. Cette réalisation a eu pour principal objectif de créer un maximum de diversité et de fonctionnalité biologique (zone de frai) sur le canal de Colmar qui est en prise directe avec l'III. Cette opération novatrice s'inscrit au titre des opérations-pilote destinées à mettre en œuvre des travaux de renaturation sur les canaux. Différentes espèces de poissons et un cortège floristique colonisent d'ores et déjà ce nouvel espace.



**l'équipe du CTPG devant
une passe à poissons rustique**



**une reculée remise en communication
avec la moselle**



**la frayère en lien direct
avec le canal de colmar**